



RECU EN PREFECTURE  
Le 03 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250295-2020/123-00597770-02

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 23 janvier 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE ((jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 19), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :** Mme Carine MICHEL.

**Absents :** M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, M. Gérard VAN HELLE, M. Michel OMOURI.

**Procurations de vote :** M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 39), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Catherine THIEBAUT à M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 2), M. Gérard VAN HELLE à M. Pascal CURIE, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN.

**OBJET :** 26 - Projet de chantier de jeunes à la Citadelle 2017 - 2020

Délibération n° 2020/005977

## Projet de chantier de jeunes à la Citadelle 2017 - 2020

**Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON**

	Date	Avis
Commission n° 6	7/01/2020	Favorable unanime

### Projet de chantier de jeunes à la Citadelle 2017 - 2020 (bilan 2019 et perspectives 2020)

En juin 2016, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'un projet chantier de jeunes bénévoles pluriannuel, qui aura lieu une fois par an à la Citadelle en été, et réunira des jeunes bénévoles d'horizons divers : jeunes de Besançon, d'autres communes de France et même d'autres pays. Le chantier concernera des petits travaux de restauration et d'aménagement au sein de la Citadelle afin de les rendre accessibles à tous. Pour mémoire, les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- permettre aux jeunes Bisontins de s'approprier leur patrimoine local et de participer à sa sauvegarde (pas d'objectif de formation ni d'insertion en revanche)
- créer un élément d'attractivité et de découverte supplémentaire pour le public qui pourrait s'approcher du lieu de chantier, échanger avec les jeunes, avoir des informations sur la restauration du monument,
- provoquer des échanges entre des jeunes de milieux différents (objectif de mixité sociale) et permettre à des jeunes originaires d'autres régions et pays de découvrir la Ville de Besançon et son patrimoine. .

Le chantier de jeunes s'est déroulé du 6 au 20 juillet 2019. Cette troisième édition a accueilli 20 mineurs (15 en 2019), 11 filles et 9 garçons, dont 11 issus de Bourgogne-Franche-Comté, et 9 jeunes issus d'autres régions.

Le chantier 2019 a permis de finaliser la pose du pavage du puits, commencée en 2018. Les pavés, en pierre de hauteville, préalablement taillés avec un aspect patiné par l'entreprise Pateu-Robert, ont été posés sur lit de sable comme pour la phase précédente. Le chantier a également porté sur la mise en place d'un cheminement vers l'orillon du Front de Secours qui permettra à terme d'accéder en visite guidée à un escalier conduisant à l'ancien magasin à poudre qui y est conservé. Deux murs de pierres sèches encadrant le cheminement ont été ainsi construits par les jeunes selon le projet de M. Cohendet, architecte du patrimoine.

En 2020, il est prévu de poursuivre le chantier de l'orillon du bastion 78, avec le rehaussement de deux assises du grand mur de pierres sèches et la reprise des parties sommitales des deux murets, ainsi que la remise en état de la cage d'escalier permettant d'accéder au magasin à poudre. Il est également prévu de terminer le rejointoiement du mur de soutènement proche de la Guérite du Roi, de réaliser un enduit à la chaux ainsi qu'un badigeon sur la margelle du puit. Si le temps imparti le permet, une dévégétalisation et rejointoiement du mur situé à côté du Noctarium sont également envisagés.

Par ailleurs, la faisabilité d'accueillir 5 jeunes italiens de Pavie, ville jumelée avec la Ville de Besançon, est à l'étude. Leur participation apporterait une dimension internationale au chantier tout en permettant de nouer de nouveaux partenariats et de proposer un projet original dans le cadre du jumelage.

La mise en œuvre des chantiers 2017, 2018 et 2019 a été effectuée par l'association Club du Vieux Manoir qui a donné toute satisfaction dans l'encadrement technique et pédagogique du chantier. Aussi, il est proposé de poursuivre le partenariat avec cette association en 2020.

Le nouveau projet de convention entre la Ville de Besançon et l'association est joint en annexe de ce rapport.

La Ville portera le financement de l'opération, et versera à l'association une subvention de 6 000 € pour la mise en place du chantier. La dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65-322-6574-54000. La Ville sollicitera la Région, la DRAC pour une aide financière sur cette opération, qui est par ailleurs soutenue par le groupe Moyse développement. Le reste à charge estimé pour la Ville est de 23 100 € (budget Citadelle).

### Budget et plan de financement prévisionnel pour le chantier 2020

Dépenses	TTC	Recettes	TTC
Hébergement et transport	5 000 €	DRAC	6 400 €
Etudes, fournitures matériaux	26 000 €	Région	6 000 €
Subvention Asso (frais de vie collective / matériels)	6 000 €	Mécénat Moyse Développement	2 500 €
Frais liés au programme de médiation et à la communication	1 000 €	Reste à charge Ville de Besançon	23 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 500 €</b>

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- d'approuver la mise en œuvre du chantier de jeunes à la Citadelle - Patrimoine Mondial pour l'été 2020 et d'autoriser les services à prévoir les budgets afférents,
- d'approuver la convention avec l'association « Club du Vieux Manoir » pour la mise en œuvre de ce chantier,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention,
- d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'association « Club du Vieux Manoir » pour l'année 2020,
- d'autoriser le dépôt de demandes de soutien financier auprès des différents partenaires.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0